

Éolarge surveille le futur parc éolien offshore

L'association Éolarge a les yeux rivés sur les avancements du futur parc éolien offshore qui doit être implanté au large du Val-de-Saire



Christiane Tincelin et son association Éolarge veillent à ce que l'aspect, touristique et environnemental, ne soit pas dénaturé. | PHOTO : QUEST-FRANCE

Alors qu'un débat public était en cours, l'an dernier, pour recueillir les différents avis liés à la future implantation d'un parc éolien offshore au large du Val-de-Saire, un groupe de personnes a décidé de créer l'association Éolarge.

À sa tête depuis quelques mois, Christiane Tincelin, qui explique le but de l'association. « Il s'agit de prolonger l'action des collectivités du littoral qui voulaient faire entendre leurs voix. Nous avons souhaité afficher notre vigilance quant à l'avenir de ce projet et notre présence. » L'association veut être un interlocuteur de la Direction régionale de l'environnement (Dréal) et des autres pilotes du projet éolien.

Un parc plus grand ?

Éolarge veut faire connaître sa position auprès des entreprises qui seront retenues pour mener à bien ce projet. « Un premier tri sera fait en avril et on connaîtra les entreprises internatio-



Le parc offshore pourrait voir sa superficie doubler ainsi que son nombre d'éoliennes. | PHOTO : DR

nales retenues pour la sélection finale fin 2021 », poursuit la présidente, qui évoque la décision de l'État prise en décembre 2020 et le sentiment d'avoir été entendue. « La zone de 500 km² a été retenue et se situera à 32 km au Nord-Est de la côte de Barfleur. C'est une bonne chose car le projet initial était à 12 km. » Ce projet offshore sera constitué de 70 éoliennes dans un parc de 150 km².

Christiane Tincelin évoque une éventualité émise par l'État. « Il dit qu'il n'est pas impossible de doubler la superficie de ce parc offshore ain-

si que sa capacité en éoliennes. Il y aurait un nouveau débat public. »

Selon la présidente, ce nouveau projet permettra de passer en courant continu plutôt qu'alternatif dans le premier projet. « Ce serait moins de perte de courant et moins de câbles. Et, surtout, pas besoin de poste de compensation à terre. Ça éviterait un énorme bâtiment sur le littoral. »

Éolarge reste vigilante sur le sujet. « Il ne faut pas que ce nouveau projet s'élargisse vers la côte. »

Si l'association n'est pas opposée à l'agrandissement du parc, elle constate un manque de réflexion régionale partagée. « On a l'impression que chacun défend son coin de côte. J'aimerais que l'on discute ensemble, collectivités, institutions et associations. » Éolarge est également vigilante sur le ou les ports qui seront retenus pour les départs des navettes maritimes lors des constructions et pendant la maintenance. « On suit le projet de près ! »

Point d'atterrissage

C'est le non donné au lieu terrestre où le courant produit par les éoliennes offshore arrivera par câbles sous-marins en cas de courant alternatif. Si le site existant du Havre (Seine-Maritime) n'est pas retenu, un site sera érigé sur la côte Est de la Manche. Un bâtiment de la taille d'un immeuble, construit sur un terrain de plusieurs hectares.

De l'arrivée dans le centre de dépistage, jusqu'à l'annonce du résultat, un médiateur de la protection civile guide tous ceux qui se présentent à l'Agora de Cherbourg, avenue du Thivet, ce jeudi 8 avril. « Nous sommes formés à tous les postes, y compris pour le prélèvement », indique Marion Roulland, cheffe de cette équipe en tenue orange, blanc et bleu, mobile dans toute la Manche. Documents d'identification remplis et vérifiés, il ne faut que quelques minutes d'attente avant d'être invité à passer dans l'espace dédié au test

antigénique. Au d'heure, on vous numéro pour don est positif, on est test PCR, destiné variant », complète qui note une aug depuis une quin particulier dans ment.

De 11 h à 19 h, toute personne p gratuitement, en tes d'identité et V

Carnet

Naissances

Abdoul Koita, Lisa Talbourdet, Joé Bitouze Bonnissent, Georges Boucé, Octave Desprez, Constance Soupel, Emy Tapin, Rose Guyon.

Décès

Yves Larue, 81 Lemarois, 65 ans tit, veuve Pignot, Laurent, veuve Le

Urgences et santé

Commissariat : tél. 02 33 88 76 76.
Gendarmerie : tél. 02 33 88 74 10.
Police secours : le 17 ou le 112.
Pompiers : le 18 ou le 112.
Services médicaux. Hôpital : rue du Trottebec, tél. 02 33 20 70 00
Hôpital de Valognes, 1 avenue du 8-Mai, tél. 02 33 95 70 00.
Pharmacie : 32 37. De 22 h à 8 h, s'adresser au commissariat. Médecin

de garde, après 2 SOS médecins, tél. 08 20 33 24 24 (0 Accueil des sans Urgences en mer Marées. Coefficient Pleine mer : 8 h 2 mer : 2 h 54 et 15 Ouverture du port et 9 h 23 ; 19 h 5

Ouest-France à votre service

S'informer sur Internet : www.ouest-france.fr ; journal.ouest-france.fr et www.editiondusoir.fr
Service clients : Déjà abonné : www.votrecompte.ouest-france.fr ou 02 99 32 66 66 (tarif appel local). Pour joindre un conseiller, préférez un appel entre 12 h et 15 h.
Pour vous abonner : www.abonnement.ouest-france.fr ou 02 99 32 66 66.

Faire paraître gra te annonce sur ouestfrance-auto « Vendre » et oue (rubrique - Dépos Faire paraître 02 99 26 45 45 (p Faire paraître un tél. 0 810 060 180 d'un appel).